



ANIMATEUR.TRICE DES ÉCOLES MAIRIE DE PARIS

La Ville de Paris recrute des animateurs·rices pour intervenir auprès des enfants ses écoles maternelles et élémentaires à l'occasion de leurs loisirs et des temps périscolaires.

Lieux de travail : **1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris.**

Être animateur c'est assurer l'encadrement et l'animation pendant les temps périscolaires et extrascolaires, sous la responsabilité d'un "responsable éducatif Ville" et au sein d'une équipe d'animation :

- L'interclasse, sur l'heure de déjeuner de 11h30 à 13h30
- Sur les temps d'activité périscolaire (TAP) et animation d'un atelier : les mardis et/ou vendredis de 14h45 à 16h45 (16h30 si participation goûter/étude)
- Le temps d'étude surveillée en élémentaire après 16h30 jusqu'à 18h
- Le goûter en maternelle de 16h30 à 18h30
- Pendant les centres de loisirs, les mercredis après-midis de 13h30 à 18h (18h30 en maternelle) et/ou durant les vacances scolaires de 8h20 à 18h (18h30 en maternelle)

Les missions qui vous seront confiées dépendront de votre dossier et de vos disponibilités.

Les activités principales d'un.e animateur.trice :

- Proposer puis mettre en œuvre des activités de loisirs, d'éveil, sportives et culturelles adaptées à l'âge des enfants en fonction d'un projet pédagogique
- Être un appui à la réalisation des devoirs (études surveillées)
- Contrôler la réglementation en vigueur et contrôler la bonne application des règles de sécurité dans les activités
- Accueillir et informer les parents

Que faut-il savoir faire pour devenir animateur·rice à la Ville ?

- Disposer d'aisance relationnelle avec les enfants ; savoir adopter un comportement neutre, bienveillant et respectueux
- Encadrer et animer un groupe d'enfants
- Adapter les activités aux rythmes et aux besoins des enfants
- Être en capacité d'assurer la sécurité des enfants
- Respecter les règles d'hygiène et de savoir vivre
- Communiquer et dialoguer avec les parents
- Gérer les situations de conflits
- Travailler en équipe
- Être dynamique

Pour candidater :

Pour les jeunes inscrits à la Mission Locale de Paris, transmettez-nous votre CV en format Word à : recrut.ei@missionlocaledeparis.fr en indiquant en objet du mail : ANIMATEUR ÉCOLES VDP

Pour les jeunes parisiens non-inscrits à la Mission Locale de Paris, merci de vous préinscrire via le site www.missionlocale.paris